



HORAIRES AG-OPCO

UNE RECONNAISSANCE DEVENUE INDISPENSABLE

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA CFDT DOUANE ALERTE L'ADMINISTRATION SUR LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DE LA BRANCHE AG-OPCO ET SUR L'ABSENCE DE PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES HORAIRES QUI PÈSENT DE PLUS EN PLUS LOURDEMENT SUR EUX.

Alors que l'administration exige davantage de disponibilité, de réactivité et d'adaptabilité, les compensations accordées aux agents AG-OPCO ne sont aujourd'hui plus à la hauteur des contraintes subies.

DES CONTRAINTES HORAIRES EN CONSTANTE AUGMENTATION

Les agents AG-OPCO doivent faire face à :

- L'élargissement des plages de fonctionnement des services,
- Des sollicitations permanentes liées à l'urgence des flux commerciaux,
- Une charge de travail croissante dans un contexte de réduction des effectifs,
- Des organisations de travail nécessitant une forte flexibilité,
- Des modalités de récupération mal définies et/ou peu adaptées.

Les horaires théoriques ne correspondent plus toujours à la réalité du terrain. De nombreux collègues sont régulièrement contraints d'adapter leurs journées aux nécessités du service, sans que ces contraintes ne soient pleinement reconnues.

En pratique, les agents dépassent fréquemment leurs horaires quotidiens ainsi que leur volume hebdomadaire de travail. Dans les services non équipés d'une badgeuse, cela nécessite une régularisation des heures effectuées, sous réserve de l'accord du chef de service. Dans les autres structures, le système de badgeage est paramétré pour écrêter automatiquement, en fin de mois, toutes les heures excédant le plafond de 12 heures supplémentaires.

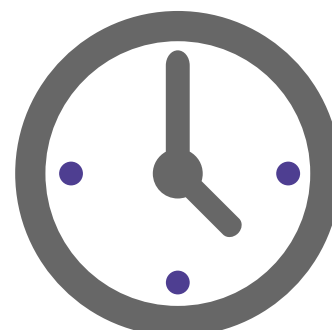
Pourtant, les possibilités de récupération demeurent fortement encadrées, avec une limitation à deux demi-journées par mois. Or, les agents ne sont pas toujours en mesure de les poser au moment où ils en auraient besoin, les périodes de suractivité étant souvent incompatibles avec leur absence.

Plus préoccupant encore, certains chefs de service restreignent la possibilité de combiner ponctuellement une récupération et du télétravail au cours d'une même semaine, y compris lorsque les deux jours de présence obligatoire sont respectés. Une telle interprétation revient à considérer la récupération des heures effectivement travaillées comme une faveur accordée aux agents, alors qu'il s'agit simplement de la compensation légitime du temps de travail accompli au bénéfice du service.

Horaires AG-
OPCO,
SEPTEMBRE 2026



[FINANCES.CFDT.FR](https://finances.cfdt.fr)



UN PARALLÈLE QUI NE PEUT PLUS ÊTRE IGNORÉ AVEC LA SURVEILLANCE

La CFDT Douane rappelle que les agents de la Surveillance bénéficient d'un régime spécifique tenant compte des sujétions particulières liées notamment :

- Aux horaires atypiques,
- Au travail nocturne,
- Aux week-ends et jours fériés,
- Aux impératifs opérationnels.

Bien entendu, les missions de la Surveillance et celles des AG-OPCO sont différentes. Pour autant, il serait désormais erroné de considérer que les agents AG-OPCO ne subissent pas eux aussi des contraintes horaires significatives.

Aujourd'hui, les agents AG-OPCO sont soumis à une exigence de disponibilité croissante et à des amplitudes de travail qui ont fortement évolué sous l'effet de la transformation des missions douanières.

Si les modalités diffèrent, les conséquences sur les agents sont similaires :

- Déséquilibre entre vie professionnelle et vie personnelle,
- Fatigue accrue,
- Difficultés d'organisation familiale,
- Perte d'attractivité des postes.

UNE QUESTION D'ÉQUITÉ

Pour la CFDT Douane, il ne s'agit pas d'opposer les branches entre elles.

Les agents de la Surveillance ont obtenu la reconnaissance de leurs contraintes au terme de longues années de revendications légitimes. Cette reconnaissance n'a jamais été un privilège, elle constitue la compensation normale de contraintes particulières.

La question que nous posons aujourd'hui est simple :

Pourquoi les contraintes horaires grandissantes des agents AG-OPCO continueraient-elles à être ignorées alors qu'elles impactent quotidiennement leur qualité de vie et leurs conditions de travail ?

Le principe d'équité impose que l'administration ouvre enfin une réflexion sur la reconnaissance de ces sujétions.

UN COMBAT PORTÉ PAR LA CFDT DOUANE

La CFDT Douane porte depuis plusieurs années cette revendication au sein des instances de dialogue social.

Nous demandons :

- La reconnaissance officielle des contraintes horaires propres aux services AG-OPCO,
- Une amélioration des dispositifs de compensation en temps et/ou en indemnitaire,
- Un encadrement des amplitudes horaires afin de préserver la santé des agents,
- Une meilleure prise en compte des réalités de terrain dans l'organisation du travail,

La modernisation de la Douane ne peut pas reposer uniquement sur l'engagement toujours plus important des agents AG-OPCO.

POUR LA CFDT DOUANE, IL EST TEMPS QUE L'ADMINISTRATION RECONNAISSE PLEINEMENT LES CONTRAINTES HORAIRES QUI PÈSENT SUR CES COLLÈGUES. CETTE RECONNAISSANCE N'EST PAS SEULEMENT UNE QUESTION D'ATTRACTIVITÉ OU DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL. C'EST AVANT TOUT UNE QUESTION DE JUSTICE, D'ÉQUITÉ ET DE RESPECT DES AGENTS QUI ASSURENT CHAQUE JOUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SERVICE PUBLIC DOUANIER.